LABRESSE INFOS
BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°322 | MAI 2015

DOSSIER
LE BUDGET

Zoom
Festival P. 2 de Couv.

Rétro
Retour sur le carnaval P. 18

Actu
Visite du Père Pedro P. 05

LA BRESSE Hautes-Vosges
www.labresse.fr - Email : info@labresse.fr

LA BRESSE INFOS n°322.indd 1 20/04/15 16:53

ZOOM

Programme du 24e festival de sculpture Camille Claudel

Tous les jours :

- À l'Espace Loisirs Patinoire, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h : travail des 21 sculpteurs internationaux
- À la Maison de La Bresse, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h : exposition de Martine Cassar (invitée d'honneur) et expo-vente de sculptures réalisées lors des précédents festivals ; boutique du Festival
- À la Halle des Congrès de 14 h à 18 h : exposition « Chocolat »

Créa'Jeunes

Lundi, mardi, mercredi et vendredi, 18 classes des Vosges découvrent le festival et s'initient à la sculpture avec des artistes professionnels.

Exp'osons

Les vitrines des commerçants sont aux couleurs du Festival. Circuit disponible à la Maison de La Bresse.

Bouillon de culture

Rencontres et échanges avec les sculpteurs, à l'Espace Loisirs Patinoire. Lundi 11, mardi 12, mercredi 13 mai à 11 h.

Lundi 4 mai

Début du travail des sculpteurs sur pierre

Vendredi 8 mai

18 h - Accueil officiel des sculpteurs (Salle des Fêtes)

Samedi 9 mai

Début du travail des sculpteurs sur bois

- 14 h : Ouverture de l'exposition et de la boutique
- 18 h : Vernissage de l'exposition à la Maison de La Bresse

Dimanche 10 mai

Créations en direct de sculptures par Martine Cassar à la Maison de La Bresse

Mardi 12 mai

11 h 30 : Présentation officielle des œuvres réalisées par les élèves lors des ateliers Créa'Jeunes

Mercredi 13 mai

19 h 30 : Repas concert du Festival, animé par le Jazz Friends Orchestra, à la Halle des Congrès. Inscription à la buvette du festival avant le mardi 12 mai.

Jeudi 14 mai

Ateliers de pratique artistique ouverts au public (sur inscription au 06 13 92 45 30)

- 11 h : Apéritif concert avec l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc, à l'Espace Loisirs Patinoire
- 15 h : Créations en direct de sculptures par Martine Cassar à la Maison de La Bresse
- 15 h 30 : Animation de rue avec l'École du Cirque de L'Est

Vendredi 15 mai

15 h à 17 h : Atelier démonstration « Cuisons autre chose », émaux sur cuivre par Anka Krizmanic à la Halle des Congrès

Samedi 16 mai

- 10 h à 12 h : Ateliers de pratique artistique ouverts au public (sur inscription au 06 13 92 45 30)
- 18 h : Présentation officielle des œuvres par les artistes

Dimanche 17 mai

- 15 h à 17 h : Atelier démonstration « Cuisons autre chose », émaux sur cuivre par Anka Krizmanic à la Halle des Congrès
- 15 h : Créations en direct de sculptures par Martine Cassar à la Maison de La Bresse
- 15 h 30 : Animation de rues avec l'École du Cirque de L'Est
- 17 h 30 : Proclamation des Prix et tirage au sort du gagnant de l'œuvre élue Prix du Public

EDITORIAL

Notre première année de mandat vient de se terminer. Elle a permis aux nouveaux élus de prendre toute la mesure de leur tâche, et ils s'y sont investis avec beaucoup d'ardeur et de conviction.

L'équipe municipale s'est consacrée, ces dernières semaines, à recenser les besoins de notre collectivité afin de mener à bien nos projets 2015. C'est la préparation budgétaire.

Un budget, ce n'est pas qu'une suite de chiffres, c'est un outil qui permet d'annoncer les actions à envisager et combien cela va coûter. Le vote du budget marque la concrétisation des engagements pris par la municipalité.

L'élaboration d'un budget, c'est aussi le fruit d'un travail long et fastidieux. C'est la collaboration des services avec chaque élu de référence, puis avec les membres de la commission des finances et avec ceux de la commission plénière. C'est enfin le vote par le conseil municipal qui, cette année, a eu lieu le 30 mars.

Ce budget primitif 2015 a été bâti en tenant compte de l'environnement économique difficile, des baisses des dotations de l'Etat qui vont s'amplifier jusqu'en 2017, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire qui nous sont imposées.

La municipalité est en permanence à la recherche de pistes d'économies, et déploie une grande rigueur dans l'utilisation des deniers publics. Il ne s'agit pas pour autant de brider les investissements ou de se priver d'éventuels emprunts mais simplement d'optimiser l'utilisation des ressources dont nous disposons.

Nous avions annoncé que nous ferions tout pour ne pas alourdir les impôts des ménages dans cette période loin d'être aisée. Après étude approfondie, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts directs locaux. Ces taux communaux seront donc inchangés et seront ceux appliqués l'année passée.

Le dossier de ce bulletin vous donnera un aperçu des résultats de l'année 2014 ainsi que les grandes lignes de notre budget 2015. Les documents officiels sont bien sûr consultables en mairie, et nous ne manquerons pas de répondre aux interrogations que vous pourriez avoir concernant ces projets.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-03
ACTUALITÉS	P. 04-06
DOSSIER Budget	P. 07-11
MLC	P. 12-13
CINÉMA	P. 13
OTL	P. 14-15
TRIBUNE	P. 16
DANS LE RÉTRO	P. 17-20
INFOS PRATIQUES	P. 21
AGENDA Culture - Sport - Loisirs	4e de Couv.

LABRESSEINFOS-N°322

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

MAI 2015

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et associations diverses

Tirage : 2700 exemplaires

LA BRESSE INFOS n°322.indd 1 20/04/15 16:53

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

Compte rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr

FINANCES

Les **comptes de gestion 2014** de la commune et de ses budgets annexes, établis par le Receveur Municipal correspondent aux centimes près en dépenses et recettes aux comptes administratifs établis par les services de la mairie. Ces comptes sont consultables en mairie auprès de la Direction générale des services.

Une ventilation du compte administratif de la commune vous est proposée dans les pages «dossier» de ce bulletin. L'affectation des résultats 2014 se décompose de la façon suivante :

Budget	Résultat cumulé en sortie d'exercice	Affectation en investissement au budget 2015 concerné	Excédent reporté en fonctionnement au budget 2015 concerné
Principal	2 281 028,52 €	1 270 000,00 €	1 011 028,52 €
Eau	111 277,81 €		111 277,81 €
Forêt	281 289,05 €	25 341,43 €	255 947,62 €
Locations Industrielles	7 207,06 €		7 207,06 €
R M E	924 796,11 €		924 796,11 €
Pompes funèbres	64,66 €		64,66 €
Animations	2 341,74 €		2 341,74 €

Les pages «dossier» vous présentent également le **budget 2015,** en fonctionnement et investissement, ainsi que les taux communaux des impôts locaux, et l'évolution de la dette communale.

Attribution de mécénats sportifs :

Au vu de leurs excellents résultats sportifs et de leurs grands projets pour 2015, une aide financière de 320 euros, sous forme de mécénat, a été attribuée pour l'année 2015 à :

- **Johan Poirot,** compétiteur en ski alpinisme, pour sa participation à plusieurs courses de ski, dont la Pierra Menta, le Tri-Rotondo et son projet de participer en 2015 à plusieurs compétitions nationales et internationales notamment à la Pierra Menta et la Mezzalama.
- **Julien Perrin**, compétiteur en moto, champion de Lorraine, champion de France en 2011 et 2012 de montée impossible, Champion du Trophée des 4 massifs de montée impossible en 2013 et vice-champion en 2014. Il projette de s'inscrire en championnats de Lorraine, France et Europe en 2015.

Œuvres réalisées lors des Festivals de sculpture

Chaque année, les artistes du festival international de sculpture, organisé par la commune de La Bresse, créent une œuvre selon un thème défini pendant une semaine. À l'issue de cet évènement, les œuvres réalisées peuvent être vendues. Le règlement prévoit que si, dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la Collectivité.

Ces œuvres non récupérées sont donc intégrées au patrimoine communal, par inscription à l'inventaire, pour un montant total de 144 350 euros.

Marchés publics :

Diverses **demandes de subvention** ont été effectuées, en vue de la réalisation de différents projets de travaux pour l'année 2015 :

- Au titre de la voirie communale, réfection de la route de Niachamp, auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour un montant de 38 890 € correspondant à 12 % du montant total des travaux estimés à 324 080 € HT
- Au titre de l'éclairage public, réfection route de Niachamp, auprès du Conseil Départemental des Vosges, pour un montant de 7 022 € correspondant à 12 % du montant total des travaux de 58 515 € HT
- Au titre du réaménagement de la Grande Rue (trottoirs et piste cyclable) :
  - Auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR, pour un montant de 147 328 € correspondant à 40 % du montant total des travaux estimés à 368 320 € HT
  - Auprès du Conseil Départemental des Vosges, 17 % du montant HT des travaux (à finaliser)
- Au titre de l'aménagement de la rue des Boudières, auprès de l'Etat, dans le cadre de la DETR pour un montant de 49 164 € correspondant à 40 % du montant des travaux estimés à 122 910 € HT
- Au titre de l'eau potable - Grande Rue, Rue Mougel Bey, Vouille des Brimbelles et Quartier Bellevue-.
  - Réseaux d'adduction, de distribution d'eau potable, auprès du Conseil Départemental des Vosges pour un montant de 83 252 € correspondant à 17 % du montant des travaux estimés à 489 720 € HT,
  - Lutte contre les fuites (remplacement de canalisations d'eau potable) auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de 31 240 € correspondant à 10 % du montant HT des travaux.
- Au titre de la protection et de la bonne gestion des ressources en eau, maîtrise d'œuvre pour la modernisation de la station de traitement du réseau «Chajoux», y compris augmentation de sa capacité de stockage, auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant 23 333 € correspondant à 70 % du montant des travaux estimés à 33 333 € HT
- Au titre de la loi sur le handicap, mise aux normes d'accessibilité au Groupe scolaire du Centre, y compris les sanitaires,
  - auprès du Conseil Départemental des Vosges pour un montant de 17 887 € correspondant à 17 % du montant des travaux estimés à 105 215 € HT
  - auprès de l'Etat, dans le cadre de la DETR, pour un montant de 42 086 € correspondant à 40 % du montant HT des travaux

LA BRESSE INFOS n°322.indd 2 20/04/15 16:53

Convention de mandat avec la SEV pour l'étude et la réalisation de la Maison de la Bresse

En date du 15 février 1999, la commune de La Bresse a confié à la Société d'Equipement Vosgienne (SEV) l'étude et la réalisation d'un équipement public sur le site de La Clairie (la Maison de La Bresse). Après réalisation des études techniques, le programme financier de l'opération a été affiné et validé par un avenant n°1 notifié le 11 mars 2004, portant la rémunération forfaitaire de la SEV à hauteur de 91 550 € HT.

Suite à la demande de la SEV, et après de nombreuses négociations, un 2e avenant a porté cette rémunération à **110 622,90 € HT**, soit une augmentation de 19 072,60 € HT (20,83 %). Cette plus-value répercute, sur la rémunération de la SEV, un dépassement de 5 mois (au lieu de 7 demandés) par rapport au délai initial d'exécution des travaux d'une durée de 12 mois.

Contrat d'assurance responsabilité civile de la ville

Le contrat Responsabilité Civile Générale conclu entre la Commune de La Bresse et la SMACL prévoit le paiement d'une cotisation provisionnelle assise sur le montant des salaires bruts versés.

Le montant de la cotisation définitive est déterminé par application d'un taux de révision de 0,81 % HT au montant total annuel des salaires bruts. Chaque année, un avenant intervient pour arrêter le montant de cotisation définitif sur l'année écoulée. Le versement complémentaire de cotisation, pour 2014, s'élève à 934,04 € TTC.

Ressources humaines :

Quelques modifications du tableau des effectifs ont été effectuées, obligatoires dans la gestion des agents d'une collectivité territoriale, pour tenir compte des :

- avancements de grade dans les cadres d'emplois de rédacteur (service Finances) et d'adjoint technique et de technicien (STM)
- départs en retraites au 1er juillet 2015 et remplacements des agents concernés : un aux STM, et un aux Finances avec réorganisation de ce service.

Forêts – patrimoine :

Programme d'actions 2015 de travaux forestiers

Suite à l'avis favorable de la commission des forêts, émis lors de sa réunion le 11 décembre 2014, le programme d'actions pour 2015, proposé par les services de l'Office National des Forêts, s'élève à 160 720 € HT, et a nécessité la signature d'une convention de maîtrise d'œuvre liées à ces travaux d'investissement.

Urbanisme – terrains :

La Société Remy Loisirs a déposé une demande d'autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du **Code de l'Environnement** en vue de la **création d'un parking au lieu-dit « Blanchemer »** sur le territoire de notre commune.

Par arrêté n° 222/2015 du 25 février 2015, le Préfet des Vosges a prescrit l'enquête publique prévue par les textes au sujet de ce dossier.

Cette enquête se déroule du lundi 30 mars au jeudi 30 avril 2015 inclus, avec consultation possible de ce dossier en Mairie, à la Direction Générale, aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Cette demande d'autorisation a donné lieu, conformément à l'article R214-8 du code de l'environnement, à un avis du Conseil Municipal.

Réseau public eau :

Dans le cadre de l'informatisation des réseaux, les services communaux ont été amenés à passer en revue l'intégralité du tracé du **réseau public eau.** Ce relevé précise le passage sur des propriétés privées.

Afin de mettre en concordance cet état de fait et la procédure administrative, une **servitude de tréfonds d'intervention et d'entretien** sur ces terrains, à titre gratuit, par acte notarié, et après accord des personnes concernées, permettra au service gestionnaire de pouvoir entretenir et intervenir sur ce réseau. Tous les frais afférents à cette procédure sont pris en charge par la commune.

Sur les 9 réseaux concernés, celui de **« ODCVL – La Courbe »** est finalisé quant à son instruction. Il implique 3 propriétés : les parcelles AV 133 / AV 485 / AV 490 de M. Philippe LANG, AV 492 de M. François TOUSSAINT, et AV 502 de l'indivision Gaston DELACOTE. La canalisation est de Ø 63 en PVC.

Bilan des cessions de terrains, en 2014 :

694 m² pour 3 470 € à SCI la Fermette ,
384 m² pour 5 760 € à M. Masson Michel,
975 m² pour 13 825 € à M. Yan POIROT,
49 m² pour 245 € à M. Florian Claudel,
1 200 m² pour 24 000 € à Mme Hélène Hingray,
201 m² pour 1 005 € à M. Michel François,
293 m² pour 4 395 € à M. Loïc Druart.

Tourisme :

Depuis le 6 août 2007, **l'Office de Tourisme de La Bresse** bénéficiait d'un classement trois étoiles valable pour 5 ans. Celui-ci n'a pas été renouvelé à l'échéance des 5 ans pour cause de non-conformité de l'espace accueil par rapport au cahier des charges réglementaire pour du 3 étoiles et d'autre part dans l'attente de la réforme du classement des offices de tourisme.

Les travaux d'extension et de réaménagement étant terminés, l'Office de Tourisme sollicite une **demande de classement en 3e catégorie,** nouvelle norme de classement pour les OT, dans l'attente de remplir les conditions pour pouvoir solliciter un classement en 1ère catégorie, plus exigeante en terme de services, de développement de l'économie touristique, de promotion et d'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Le classement de l'Office de Tourisme est obligatoire pour bénéficier de la dénomination de « Commune Touristique », le classement en 1ère catégorie s'imposant aux stations classées de tourisme comme La Bresse depuis le 1er janvier 2014.

Intercommunalité :

Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges

Lors du comité du 15 décembre dernier le comité du syndicat mixte de la voie verte des Hautes-Vosges a adopté le projet de **modification des statuts** de ce syndicat, concernant d'une part, l'article 3 qui fixe le siège social à Le Ménil et d'autre part, l'article 7 qui sera rédigé comme suit : « Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Locales, le Conseil Syndical élit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé d'un Président et d'un nombre de vice-présidents n'excédant pas 20 % – arrondi à l'entier supérieur – de l'effectif total de l'organisme délibérant, sans excéder 15 vice-présidents. ». Ces modifications ont été soumises pour approbation à toutes les communes-membres, conformément au CGCT.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 3 20/04/15 16:53

ACTUALITES

Vos rendez-vous à la Maison de La Bresse

Jusqu'au 3 mai, deux expositions à découvrir,
en partenariat avec les Archives Départementales des Vosges.

Exposition « Images de femmes au XIXe siècle »

En 7 planches, l'Imagerie populaire Pellerin, à Épinal, dessine la vie d'une femme, tour à tour enfant espiègle ou modèle, épouse rebelle et mère comblée.

De ces planches fragiles et précieuses émane le parfum de la naïveté et de la candeur qui caractérise aussi l'Imagerie d'Épinal. Laissez-vous surprendre par ces images de femmes curieuses, libérées, drôles, chantres de la modernité et de l'intelligence, devancières des femmes d'aujourd'hui.

Exposition « Regards Vosges »

Sillonner, l'esprit nourri et inspiré de photographies anciennes, les cantons vosgiens durant plusieurs semaines… Jeter, un siècle plus tard, en forme d'observatoire, le même regard sur les façades de pierre, les statues immobiles, les paysages urbains, les rues des villages, leurs usoirs…

Telle est l'exposition réalisée par deux jeunes photographes vosgiens encadrés par la photographe des Archives départementales des Vosges.

Du 9 au 29 mai : expositions de Martine Cassar

Découvrez les œuvres de Martine Cassar, sculptrice et céramiste invitée d'honneur du festival : dans un monde imaginaire, des personnages mi-fées, mi-lutins cohabitent harmonieusement avec des animaux exotiques.

Du 9 au 17 mai : festival de sculpture

Retrouvez les sculptures réalisées par les artistes internationaux lors des festivals précédents. Ces sculptures sont en vente.

Du 21 mai au 28 juin : exposition de sculptures

Les sculptures réalisées pendant le festival 2015 seront visibles à la Maison de La Bresse.

Horaires de la Maison de La Bresse :

Du lundi au vendredi : 15 h à 18 h
Samedi et dimanche : 10 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 18 h
Sauf pendant le festival de sculpture (9 au 17 mai) :
tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermeture du 4 au 8 mai et du 18 au 20 mai

LA BRESSE INFOS n°322.indd 4 20/04/15 16:53

Père Pedro en visite à La Bresse

Dans le cadre d'une série de conférences qu'il donnera au début de l'été en France, le Père Pedro Opeka fera halte à La Bresse le 1er juin prochain, pour parler du combat quotidien qu'il mène contre la pauvreté à Madagascar. Son association « Akamasoa », qui signifie « Les Bons Amis » en malgache, est née en décembre 1989, pour atténuer la terrible misère qui sévit sur l'île. En 25 ans d'un combat quotidien, 500 000 personnes sont arrachées à une pauvreté sans espoir, 3 000 maisons construites, ainsi que 6 dispensaires, 5 maternités, 3 hôpitaux, 2 dentisteries, 1 laboratoire… 3 000 emplois pérennes ont été créés, 12 000 enfants sont scolarisés de la crèche à la terminale (80 % de réussite au Bac), 800 tonnes de riz et légumes achetés chaque année pour fournir au moins un repas par jour à ces écoliers, sans oublier les 20 000 arbres plantés chaque année pour le reboisement et l'environnement. Prêtre, maçon, footballeur, le Père Pedro est un homme d'action qui veut démontrer au quotidien que la misère n'est pas une fatalité. C'est avec sa franchise et sa simplicité habituelles qu'il présentera ses nombreux projets, le 1er juin dès 20 heures à la Salle des Fêtes. Un grand moment de rencontre avec un homme qui fut plusieurs fois nominé pour le Prix Nobel de la Paix.

Saint-Laurent

Concert des chorales

Un concert avec la chorale du Collège Saint-Laurent de La Bresse et du Collège Jeanne d'Arc de Rambervillers aura lieu mardi 26 mai en l'église de La Bresse à 20 heures.

Kermesse

Le groupe scolaire St-Laurent organise sa traditionnelle kermesse le dimanche 31 mai, avec de nombreux lots à gagner et le tirage au sort à 18 h, jeux, vente de fleurs, restauration… tout au long de la journée.

Les moments à ne pas manquer :
11 h : apéritif concert avec l'Harmonie Jeanne d'Arc et la chorale des enfants
13 h : repas sur réservation : 03 29 25 41 61

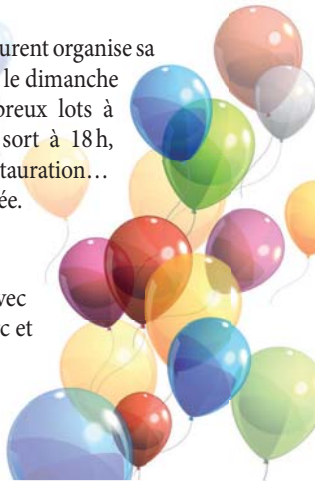

Opération Bol de riz

Les collégiens du Saint-Laurent ont participé à l'opération « bol de riz » le vendredi 3 avril qui a permis de récolter 572 € pour l'association du Père Pedro.

Les élèves ont été sensibilisés à l'action de cette association grâce à la visualisation d'un DVD présentant Madagascar et les réalisations du Père Pedro pour aider les plus pauvres (*cf. article ci-dessus*).

Dans l'attente de sa venue le 1er juin, l'opération sera reconduite d'autres vendredis afin de recueillir davantage d'argent. Une autre opération, « patchwork », est proposée pour récolter des fonds et réaliser des couvertures qui seront offertes à l'association.

La solidarité est au cœur du projet pastoral de l'établissement qui souhaite faire des efforts pour aider les plus pauvres.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 5 20/04/15 16:53

ACTUALITES

Des nouveautés chez vos commerçants

Suite à la dernière réorganisation du travail à la Poste, Rémi Curien a opté pour un départ volontaire et vient de créer une nouvelle activité de travaux forestiers. Il propose donc ses services pour l'enlèvement d'arbres encombrants et le transport de bois en grumes ou en stères.

Du nouveau sur les factures de la Régie Municipale d'Électricité

La RME vient de mettre en place un nouveau moyen de paiement des factures d'électricité. Désormais, vous avez la possibilité de régler votre facture par internet (comme c'est déjà le cas pour vos factures d'eau et d'assainissement).

Il suffit pour cela d'aller sur le site https ://www.tipi.budget.gouv.fr en indiquant le code collectivité 005183 et en mentionnant la référence de la facture (indiquée sur le coupon en bas à gauche). Complétez ensuite le montant à payer et effectuez votre règlement par carte bancaire.

Ce moyen de paiement ne concerne que les clients ayant opté pour le règlement de leur facture par chèque ou espèce (pas de changement pour les clients qui sont prélevés ou mensualisés).

Accueil des nouveaux habitants

La municipalité invite les nouveaux habitants le vendredi 5 juin à 18 h 30, en mairie, pour leur faire découvrir la ville et ses richesses.

Pour recevoir votre invitation et participer à ce rendez-vous, merci de vous inscrire en mairie, au service communication, avant le 20 mai.

Visites et inscriptions à l'école maternelle « La Tourterelle »

Les visites et inscriptions pour les enfants nés entre 2010 et 2013 se feront sur rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8 h 15 à 11 h et les mardis et jeudis à 15 h jusqu'au 29 mai 2015.

Pensez à vous rendre en mairie pour l'inscription préalable, puis prenez rendez-vous auprès de l'école au 03 29 25 52 36.

Marchés publics 2014

La liste des marchés publics passés en 2014 est disponible sur le site internet de la commune, rubrique actualité communale : http ://fr.labresse.fr/actualite-communale.html

LA BRESSE INFOS n°322.indd 6 20/04/15 16:53

LE DOSSIER

Le budget

Face à la crise économique que nous connaissons, les collectivités territoriales doivent faire preuve de raison pour limiter leurs dépenses tout en maintenant un haut niveau de services publics et la qualité de ceux-ci.

À La Bresse, comme ailleurs, le budget primitif est l'occasion de recenser l'ensemble des recettes et de lister les dépenses, aussi bien en matière de fonctionnement qu'en investissement.

Tout au long de l'année, le service des finances réalise un suivi, au vu des réalisations et des engagements de chaque service, et établit une situation intermédiaire des crédits. Le contrôle budgétaire permet à chacun de maîtriser ses dépenses et de se rapprocher du résultat prévisionnel envisagé lors du vote du budget.

Le conseil municipal du 30 mars 2015 a validé les comptes administratifs 2014. C'est également lors de cette séance que le budget principal de la commune ainsi que les budgets annexes (RME, Forêt, Eaux, Lotissements…) ont été votés.

En ce qui concerne les budgets du CCAS (EHPAD) et de l'OTL, ceux-ci ont été votés par leur propre conseil d'administration.

Vous découvrirez, dans ce dossier, les composantes les plus importantes du budget primitif de la commune. Nous avons privilégié une présentation illustrée des valeurs des grands chapitres plutôt qu'une lecture insipide d'un document comportant une multitude de comptes comptables en colonne. Mais nous ne manquerons pas de vous apporter toutes précisions complémentaires, si bon vous semble.

Je vous souhaite une bonne lecture
Maryvone CROUVEZIER, Adjointe aux finances

LA BRESSE INFOS n°322.indd 7 20/04/15 16:53

LE DOSSIER

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2014 et voté les budgets primitifs 2015.

2014 en bref

La comptabilité publique fait intervenir deux types de comptes et deux instances :

- Le compte administratif : réalisé par le Maire et la commune. C'est le relevé exhaustif des opérations comptables, des recettes et des dépenses réalisées dans l'exercice. Il permet de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives, en dépenses et recettes, et de présenter les résultats comptables de l'exercice.
- Le compte de Gestion : réalisé par la Trésorerie générale, chargée du recouvrement des créances, du paiement des dépenses, de l'encaissement des recettes.

Ces deux documents, strictement identiques au centime près, ont été approuvés par le conseil municipal. Ils sont soumis au vote de l'assemblée délibérante

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 8 782 268 €

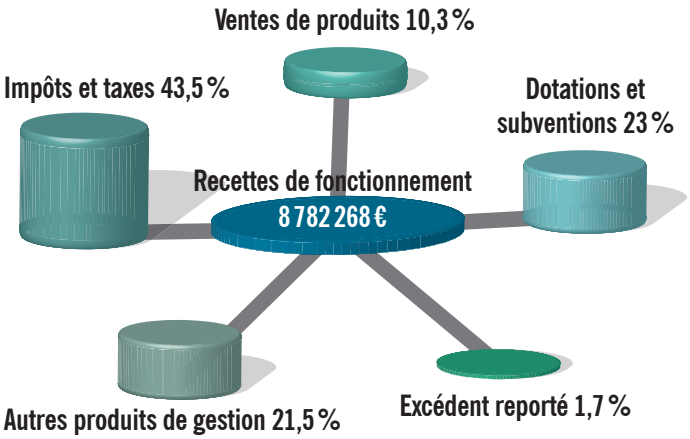

Ventes de produits = 908 080 €
Cantine, crèche garderie, mise à disposition personnel, remboursement frais

Les impôts et taxes = 3 822 422 €
Principalement la taxe foncière, la taxe d'habitation et la Contribution foncière des entreprises.

Les dotations de l'Etat = 2 019 371 €
Recettes versées par l'Etat. La diminution de celles-ci impacte le résultat de l'année 2014 et se poursuivra jusqu'en 2017, conséquence de la politique du gouvernement actuel.

Autres produits de gestion = 1 884 767 €
Principalement les excédents partiels des budgets RME et Forêts, les Délégations de Service Publique

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 6 501 239 €

Charges à caractère général = 1 696 909 €
Entretien voiries et bâtiments, chauffage, éclairage, carburant, fournitures diverses

Charges de personnel = 1 696 909 €

Autres charges de gestion = 1 425 501 €
Principalement subventions aux associations, au CCAS, à l'OTL…

Charges financières et autres : 249 528 €

Amortissements et provisions : 429 380 €

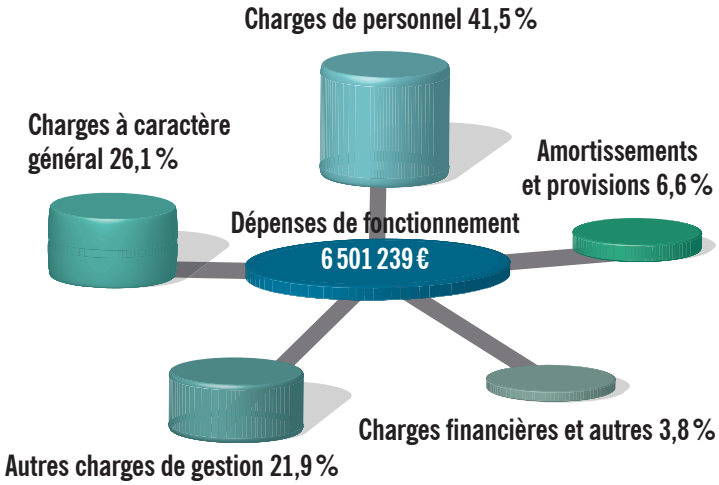

LA BRESSE INFOS n°322.indd 8 20/04/15 16:53

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 544 598 €

FCTVA, TLE, réserves : 2 532 245 €

- Fonds de Compensation de la TVA = 637 996 €
  Reversement d'une partie de la TVA que la commune a acquité.
- Taxe Locale d'Equipement = 94 250 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 800 000 €

Subventions d'équipement : 512 837 € :

- Région 173 223 €
- Département 208 977 €
- Autres 130 637 €

Autres recettes
(cessions & opération d'ordre) : 499 515 €

- Amortissements 429 380 €
- Plus-value sur cessions immobilières 50 580 €
- Autres opérations : 19 555 €

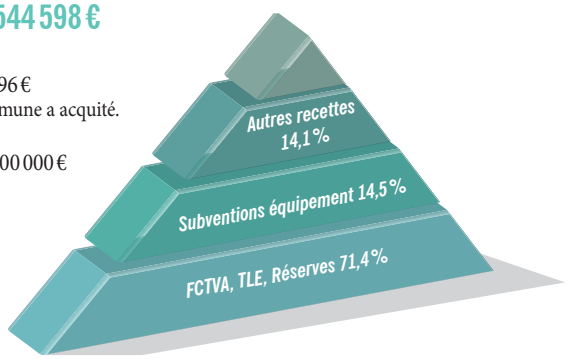

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 215 805 €

Report N-1 : 114 620 €

Remboursement emprunts : 445 689 €

Dépenses réelles d'équipements : 2 655 496 € dont :

- Complexe nautique : 1 042 703 €
- Maison de La Bresse : 69 935 €
- Engin de damage : 167 200 €
- Agrandissement du colombarium : 32 879 €
- Remise à niveau du bowling : 45 868 €
- Programme bâtiments : 115 773 €
- Travaux de voirie : 521 508 €
- Parking Crédit agricole : 97 149 €
- Autres divers : 405 735 €

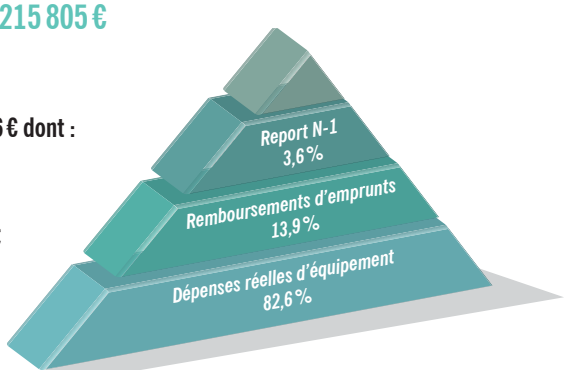

Autres principaux résultats 2014 :

Les résultats satisfaisants enregistrés par la Forêt et la RME (électricité + chaufferie 2) permettent un reversement sur le budget principal de la commune de 1 256 000 €. Ce reversement ne contraint ni les programmes d'investissement 2015 Forêt et RME, ni les moyens liés au bon fonctionnement de leurs services.

La dotation versée à l'Office du Tourisme pour son fonctionnement a permis de limiter le résultat négatif à -15 626 €. Ce déficit sera repris au budget de fonctionnement 2015 de l'OTL et non par celui de la commune. Le résultat de fonctionnement du camping du Haut des Bluches présente lui un excédent de 53 680 €.

La différence entre le fonctionnement et l'investissement

Le budget se décompose **en deux grandes sections,** une section de fonctionnement et une section d'investissement, avec pour chacune des dépenses et des recettes.

La section de fonctionnement regroupe :

- les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges générales, de personnel, intérêts de la dette, subventions aux associations…
- les recettes que la collectivité peut percevoir : dotations de l'Etat, des impôts et taxes, des services municipaux, (cantines) des excédents des budgets annexes (RME, Forêt), des redevances des DSP…

La section d'investissement retrace les opérations accroissant ou modifiant le patrimoine de la commune :

- en dépenses : achat de matériels durables, constructions de bâtiments, travaux d'infrastructure, le remboursement de la dette, etc…
- en recettes : subventions (du Département, de la Région, de l'Etat…), les emprunts, et l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement de l'année précédente)

Les différents documents budgétaires

Le budget primitif (BP) ou budget communal : 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel, une fois voté, il permet au Maire d'engager les dépenses, dans la limite des sommes prévues et de recouvrer les recettes attendues. Il est voté en mars pour l'année en cours.

Les budgets annexes : Différents du budget principal mais également votés par le conseil municipal, ils sont créés pour certains services qui doivent normalement avoir leur propre autonomie (RME, forêt, eaux, locations industrielles, pompes funèbres, lotissements, animations). Le conseil d'exploitation de la RME adopte son propre budget avant d'être voté par le conseil municipal.

Il existe également **des budgets autonomes,** celui du CCAS (en charge de la Maison de Retraite) et celui de l'OTL (en charge de l'office du tourisme, de la piscine, patinoire, pistes de ski de fonds, camping du Haut des Bluches, centrale de réservation). Ces budgets autonomes sont votés par les conseils administratifs respectifs de ces établissements.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 9 20/04/15 16:53

LE DOSSIER

LE BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget communal est l'acte qui **prévoit et autorise** les recettes et les dépenses pour une année. La préparation du budget est un exercice exigeant pour tous, services et élus.

Un recensement des besoins en fonctionnement et en investissement est effectué par les services, en relation avec l'adjoint en charge de chaque compétence, avant transmission au service des finances qui effectue une centralisation de toutes les demandes, permettant un premier estimatif global des besoins. Un arbitrage est ensuite effectué, compte tenu des priorités et des recettes communales prévisibles. La finalité, c'est un budget en équilibre, tenant compte de la fiscalité et de l'autofinancement souhaités. C'est permettre d'investir dans des équipements tout en garantissant un fonctionnement optimal des services pour répondre aux attentes des habitants, et en gérant au plus juste la pression fiscale.

Le budget primitif de la commune :

Fonctionnement voté à l'équilibre : 9 065 229 €

Où va l'argent...

Une partie de cette somme (1 750 000 €) sert au financement des investissements (cf page suivante). Outre quelques opérations comptables, les 6 739 729 € sont répartis ainsi :

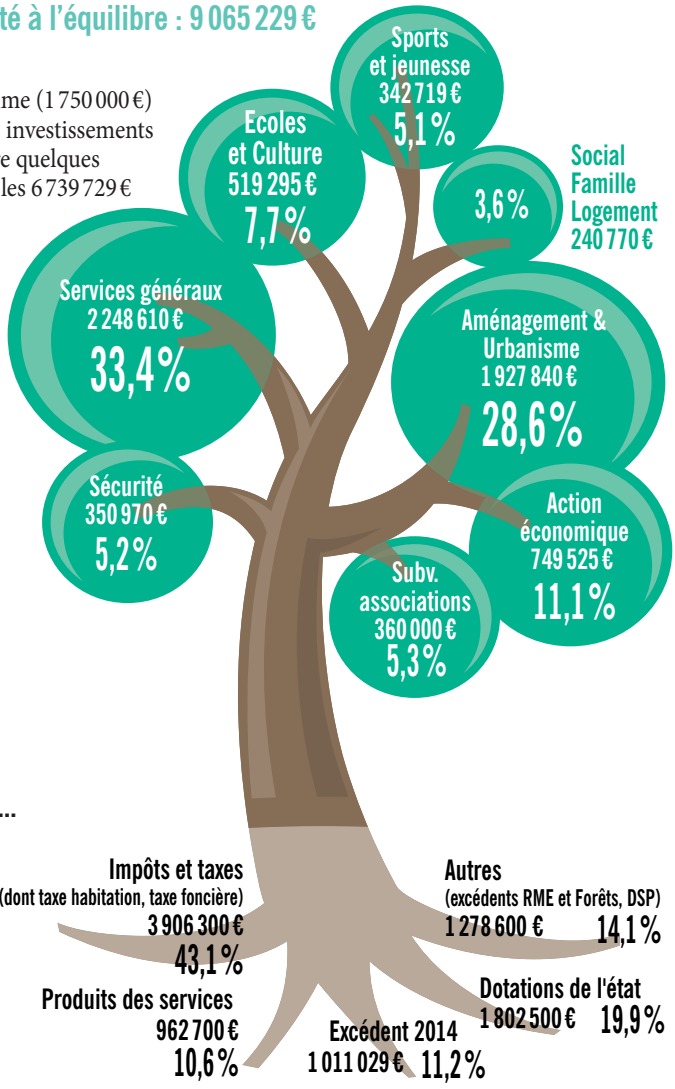

D'où vient l'argent...

Impôts et taxes (dont taxe habitation, taxe foncière) 3 906 300 € 43,1 %

Autres (excédents RME et Forêts, DSP) 1 278 600 € 14,1 %

Produits des services 962 700 € 10,6 %

Excédent 2014 1 011 029 € 11,2 %

Dotations de l'état 1 802 500 € 19,9 %

LES IMPOTS LOCAUX 2015

Cette année encore, la commune n'augmentera pas les taux des impôts locaux communaux.

Alors pourquoi les impôts locaux varient-ils ?

Plusieurs collectivités interviennent dans le vote des taux d'impositions : communes, communautés de communes, départements. Chaque collectivité vote ses taux. De plus, l'État réévalue, chaque année, les bases d'imposition, c'est-à-dire la valeur des biens, ce qui produit une augmentation des impôts même si les taux n'augmentent pas.

Que rapportent les taxes directes locales :

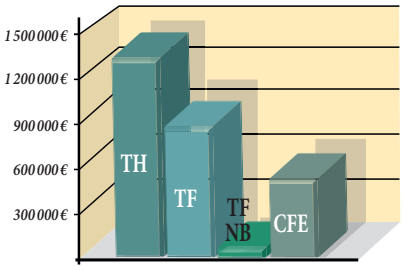

Taux communaux appliqués

- *Taxe d'habitation 20,29 %*
- *Taxe foncière (bâti) 13,91 %*
- *Taxe foncière (non bâti) 29,39 %*
- *Cotisation foncière des entreprises (CFE) 21,90 %*

LA BRESSE INFOS n°322.indd 10 20/04/15 16:53

Investissements : 7 661 143 €
(hors régularisation imputation comptable) :

Dépenses :

Quelques opérations d'investissement prévues :

Toiture piscine : 595 000 €

Bibliothèque : 635 000 €

Voirie : 2 013 000 €
rue de la Gasse et rue des Galets,
rue des Niachamps,
Grande Rue (fin d'année)

Aire camping-car : 258 000 €

Aménagement Col de Grosse-Pierre : 325 000 €

Évolution de la dette

L'encours de la dette se monte, à fin décembre 2014, à 2 215 387 €, et représente une dette de 474 €/hab.

En 2015, l'annuité globale (capital + intérêts) s'élève à 421 612 €.

L'emprunt de 700 000 € inscrit au budget de 2015 répondra, si nécessaire, au financement des travaux qui seront effectués notamment pour la réalisation du nouveau projet de la bibliothèque.

Recettes :

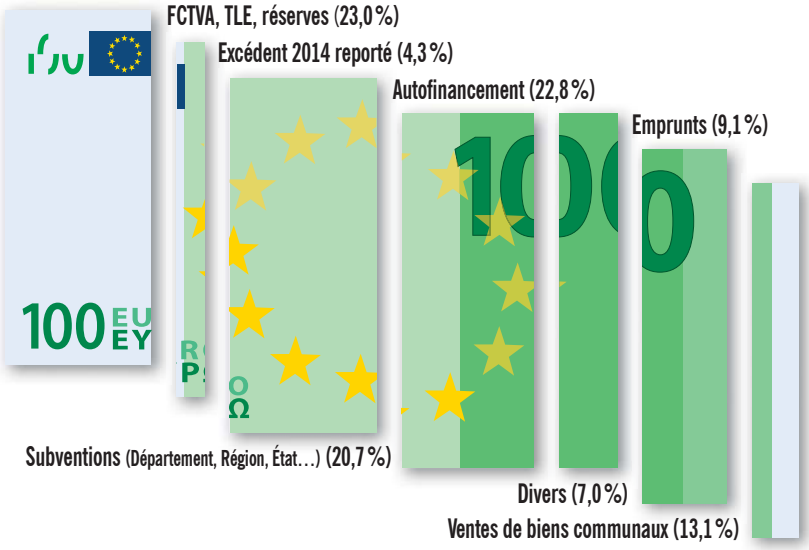

FCTVA, TLE : 480 000 €
Réserves 1 270 000 €
Excédent 2014 reporté : 328 793 €
Autofinancement : 1 750 000 €
Subventions
(Département, Région, État,…) : 1 582 750 €
Emprunts : 700 000 €
Divers : 534 300 €
Ventes de biens communaux : 1 005 300 €

LA BRESSE INFOS n°322.indd 11 20/04/15 16:53

MLC

FIVAL 2015

Alors que la magnifique exposition « Du Noir à l'Espoir, La Bresse 1939-1959 » qui a mobilisé une forte implication de notre section MLC-Racines Bressaudes, est toujours ouverte aux visiteurs, voici un petit retour sur un mois d'avril culturellement très riche en images, en témoignages, en partage, en convivialité : le FIVAL 2015 (festival de l'image et du voyage) s'est achevé le 21 mars dernier.

Tout d'abord, un grand merci à tout le collectif FIVAL 2015 et à l'association partenaire Reportage-Voyage. Les bénévoles se sont fortement mobilisés dans tous les domaines : installation, restauration-buvette, accueil du public, déroulement des séances, conférences, puis rangement.

Merci à nos partenaires financeurs, à la Ville de La Bresse qui nous a soutenus et mis à disposition des équipements et des services techniques efficaces, aux commerces, entreprises, hôtels et hébergeurs en famille.

Un grand merci aux exposants et conférenciers, Jean-Jacques Stockli, Claude Jacquesson, Hervé Parmentelat, aux services des Archives Départementales, Vanina Kreck, Corinne Perrin et Maxime Clasquin, Dominique Walter, à l'association Transhumances, à Antoine Gamin et ses chiens, à notre parrain Marcel Nober et aux 9 réalisateurs invités « Témoins et Colporteurs du voyage, du dépassement et du partage ».

Merci enfin à Vosges Matin (local et service culturel d'Épinal), à Vosges Télévision (émission « Qu'on se le dise »), à France télévision (émission en direct « Lorraine Matin »), à Cocktail FM, Résonance FM, Radio des Ballons et aux autres communicants de la presse écrite et numérique (notamment le bulletin La Bresse Infos)…

La fréquentation en chiffres :

- 400 visiteurs à l'exposition de la Maison de La Bresse, uniquement pour le samedi et dimanche (il y avait surtout l'expo ville/MLC-racines bressaudes, l'animation des chiens de traîneaux, l'animation autour de la yourte en même temps)
- 100 personnes aux conférences et conversations animées par les réalisateurs invités (samedi et dimanche matin)
- 100 à 150 visiteurs sous la yourte (pendant tout le weekend)
- 3 classes de collège (68 élèves) pour la séance scolaire « Laponie » du vendredi matin
- 356 entrées payantes (dont 30 Pass festival) pour les 5 séances. (Même si c'est encore trop peu pour pouvoir équilibrer un budget, c'est 90 % de mieux qu'en 2013, et donc très encourageant)
- En comptant avec le staff et les invités gratuits, la fréquentation moyenne par séance est de 91 personnes contre 55 en 2013

LA BRESSE INFOS n°322.indd 12 20/04/15 16:53

Préprogramme été 2015

Cet été, la MLC prévoit un programme pour tous les jeunes !

Sous réserve de modifications, voici ce qui est proposé :

13-17 ans : Chantier Jeunes

Le chantier jeunes est basé sur l'entraide, la convivialité, la bonne humeur.

La ville de La Bresse propose un chantier aux jeunes et, en échange, elle donne une bourse qui servira à financer un loisir commun. Le chantier est encadré par deux animateurs BAFA.

1re partie : du 20 au 24 juillet (suivi de la sortie choisie par les ados). Limité à 10 participants.

12-17 ans : Mini-camps ado

Du lundi 6 au jeudi 9 juillet : Activités sportives et de loisirs ; lac de Pierre Percée ; 4 journées et 3 nuits en camping + sortie en journée complète le vendredi

Du lundi 13 au jeudi 16 juillet, en partenariat avec la ville de Durbuy (Belgique) : Rencontre avec des jeunes de Durbuy, 2 ou 3 nuits en gîte ; sortie Walibi

Du lundi 27 au jeudi 30 juillet : Activités sportives et de loisirs ; 4 journées et 3 nuits en camping au Thillot + sortie en journée complète le vendredi

6-11 ans : Accueil de loisirs

Une équipe qualifiée accueillera votre enfant en toute sécurité et proposera un programme diversifié avec des groupes en fonction de l'âge (6-8 ans ou 9-11 ans).

Une semaine à thème type :

Lundi, mardi, mercredi : activités en groupe en fonction de l'âge et de l'envie de l'enfant

Jeudi : sortie sur la journée en petits groupes (encadrée par des animateurs)

Vendredi : activités tous ensemble avec, en fin d'après-midi, un rendez-vous convivial avec enfants, parents et animateurs.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi (sauf 14 juillet), du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août.

Le programme détaillé sera diffusé début juin

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 06 mai

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 06 au 12 mai

JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE

Sortie : 01 avril 2015 (1 h 35). Drame français réalisé par Benoît Jacquot avec Léa Seydoux, Vincent Lindon

POURQUOI J'AI PAS MANGE MON PERE - 2 ET 3D

Sortie : 08 avril 2015 (1 h 35). Animation française réalisée par Jamel Debbouze avec Jamel Debbouze, Mélissa Theiruau, Arié Elmaleh

Semaine du 13 au 19 mai

ROBIN DES BOIS, LA VERITABLE HISTOIRE

Sortie : 15 avril 2015 (1 h 27). Comédie française réalisée par Anthony Marciano avec Max Boublil, Géraldine Nakache

EN ROUTE - 2 ET 3D

Sortie : 15 avril 2015 (1 h 34). Animation américaine réalisée par Tim Johnson

Semaine du 20 au 26 mai

AVENGERS : L'ERE D'ULTRAN - 2 ET 3D

Sortie : 22 avril 2015 (2 h 20). Action, Aventure, Science-Fiction américaine réalisée par Joss Whedon avec Robert Downey Jr, Chris Evans

EN ROUTE - 2 ET 3D

Sortie : 15 avril 2015 (1 h 34). Animation américaine réalisée par Tim Johnson

L'EPREUVE

Sortie : 06 mai 2015 (1h57). Drame norvégien, suédois, irlandais réalisé par Erik Poppe avec Juliette Binoche, Nikolaj Coster-Waldau

Semaine du 27 mai au 02 juin

ENTRE AMIS

Sortie : 22 avril 2015 (1h35). Comédie dramatique française réalisée par Olivier Baroux avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, Zabou Breitman, Mélanie Doutey, François Berléand, Isabelle Gélinas

CLOCHETTE ET LA CREATURE LEGENDAIRE

Sortie : 08 avril 2015 (1h16). Animation américaine réalisée par Steve Loter

L'EPREUVE

Sortie : 06 mai 2015 (1h57). Drame norvégien, suédois, irlandais réalisé par Erik Poppe avec Juliette Binoche, Nikolaj Coster-Waldau

LA BRESSE INFOS n°322.indd 13 20/04/15 16:53

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Jusqu'au 10 mai : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
le dimanche et les jours fériés de 9h30 à 12h30
A partir du 11 mai : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le dimanche.
Dans le cadre du Festival de Sculpture, ouverture exceptionnelle le jeudi de l'Ascension de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche 17 mai de 9h30 à 12h30
Week-end de la Pentecôte : ouvert le dimanche 24 et le lundi 25 mai de 9h30 à 12h30

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h.
Le samedi, dimanche et les jours fériés de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.

Deux nouveaux visages à l'Office de Tourisme

Le service accueil compte désormais 3 conseillères en séjour chargées d'accueillir et de renseigner la clientèle : Carole Courtois, Séverine Mougel et Léonie Poirot.

Pour répondre pleinement aux exigences du service, ces personnes doivent récolter l'information, l'actualiser sur la base de données touristiques régionales nommée SITLOR et la diffuser le plus largement possible.

Le service réservation a quant à lui remplacé Emmanuelle Poirot, qui bénéficie d'une disponibilité, par Gaëlle Clément. Elle vient donc compléter l'équipe aux côtés d'Aurélie Aizier et Françoise Cahon pour la partie « commercialisation ».

La promotion, la gestion de la relation client et de la relation partenaire ainsi que le web 2.0 sont des missions transversales qui aujourd'hui occupent une place de plus en plus importante au sein de l'équipe.

En 2015, l'Office de Tourisme souhaite donc s'appuyer sur ces nouvelles personnes et tendances pour développer une stratégie visant à animer de façon plus marquée son réseau de partenaires.

Gaëlle Clément et Léonie Poirot

LA BRESSE INFOS n°322.indd 14 20/04/15 16:53

Un gîte bressaud, décor d'une émission de télé

De septembre 2012 à avril 2015, la Ferme de ma Grand-mère a servi de décor à l'émission «Rendez-vous au gîte» diffusée chaque dimanche à partir de 11 h 25 sur France 3 Lorraine. Charlotte Gomez, Patrick Germain et Naho, emmenés par Jérôme Prod'homme, ont raconté les petites et grandes histoires de Lorraine et de Champagne-Ardenne et reçu des invités prestigieux qui ont testé leurs connaissances sur la région. Plus de 102 invités de notoriété ont été conviés au gîte pour l'émission et en ont profité pour découvrir la Bresse et ses environs. Parmi ces personnalités : Sylvain Mirouf, Jean-Pierre Descombes, Bernard Menez, Philippe Lavil, Michael Jones, Julien Lepers, Claude Vanony, Tom Novembre…

Vous pouvez revoir pour quelques semaines encore les dernières émissions en replay sur : http ://france3-regions.francetvinfo.fr/lorraine/emissions/rendez-vous-au-gite.

Aquagym 4e âge

À compter du mois de juin, l'Office de Tourisme et Loisirs, en relation étroite avec l'EHPAD de La Bresse, proposera une nouvelle activité : l'aquagym 4e âge.

L'objectif de cette nouveauté est de permettre aux personnes âgées de découvrir ou redécouvrir les plaisirs de l'eau à travers une activité douce, adaptée au niveau et aux capacités de chacun.

Ces séances se dérouleront les vendredis matin de 9 h 30 à 10 h 30 (hors vacances scolaires) et seront organisées et encadrées par les Maitres-Nageurs Sauveteurs de la piscine.

Elles seront ouvertes aux résidents de l'EHPAD et aux habitants de La Bresse.

Afin d'accueillir et de satisfaire le plus grand nombre, la piscine s'est équipée d'un système de mise à l'eau permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux bassins en toute sécurité.

Parallèlement, du matériel spécifique a été acheté pour animer ces sessions.

Une séance d'informations, de découverte et d'évaluation (sans mise à l'eau) est organisée le vendredi 22 mai de 9 h 30 à 10 h 30.

La première séance aura lieu le vendredi 5 juin de 9 h 30 à 10 h 30 au complexe piscine de La Bresse

À noter que ce dossier a bénéficié de subventions du RSI et de REGEHVO.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Maison de Retraite – EHPAD – 32 rue de la Clairie à La Bresse – Stéphanie au 03 29 25 59 25

LA BRESSE INFOS n°322.indd 15 20/04/15 16:53

TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Quelques précisions concernant l'EHPAD et le CCAS

Tarif EHPAD :

Dans notre dernier bulletin d'informations, nous vous avons fait part d'une augmentation du tarif d'hébergement, décidée par le Conseil Départemental des Vosges.

Les membres du conseil d'administration du CCAS avaient proposé, lors de l'élaboration du budget, une augmentation de 0,87 € ; celle-ci a été refusée par le Conseil Départemental.

La première augmentation proposée par le Conseil Départemental fut de 5,50 €. Une négociation l'a portée à 3,42 € puis ramenée finalement à 2,50 €.

La proposition à 2,50 € a été refusée unanimement par le Conseil d'Administration du CCAS. Suite à ce refus, le Conseil Départemental nous a confirmé que le tarif de 2,50 € devait être appliqué, sinon il y aurait suppression de toutes les aides sociales à l'EHPAD et notamment des subventions versées pour la réhabilitation. C'est donc contraint et forcé que le Conseil d'Administration a voté pour cette augmentation de 2,50 €

Pourquoi ce prix de 2,50 € ?

Une provision comptable avait été créée, lors d'un exercice précédent, pour atténuer cette hausse. Le Conseil Départemental voulant maintenir cette provision sur plusieurs années, cette provision n'a pu être utilisée que partiellement, ce qui a eu comme conséquence cette hausse de 2,50 €.

Cette augmentation importante est voulue par le Conseil Départemental pour que, au même titre que les établissements restructurés, il soit constaté, l'année de mise en service d'un nouvel établissement, une augmentation du prix de journée. Il souhaite donc que notre tarif soit à peu près équivalent à celui appliqué sur tout un territoire défini, sans donner lieu à concurrence.

Soyez assurés que la municipalité et le CCAS feront tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir un tarif correct et supportable par tous nos résidents.

Nomination au CCAS

M. Louis-Etienne Audrerie, déjà directeur de l'EHPAD, a été nommé directeur du CCAS à compter du 1er mars 2015.

Ses missions seront d'assister au Conseil d'Administration du CCAS, de coordonner l'ensemble des actions du CCAS en collaboration avec l'agent jusqu'alors en charge de ce service.

Cette nomination de M. Audrerie, comme celle récente de M. Gégout au sein de la RME, font partie de l'uniformisation des structures de la municipalité, avec des délégations et des responsabilités bien définies.

Dossier : Expropriation des terrains MARION

La Cour de Cassation du 25 février 2015 a émis un arrêté, en date du 25 février 2015, rejetant le pourvoi des Frères Marion.

Il faut donc maintenant s'assurer, auprès de l'avocat, que cette procédure est bien terminée, avant d'engager de nouvelles transactions pour l'utilisation de ce terrain.

Nous ne manquerons pas de refaire un point sur ce dossier dans un prochain bulletin d'informations.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

2015, des nouvelles inattendues, heureuses ou non,

Pour nos aînés, l'augmentation conséquente des tarifs 2015 de la maison de retraite ont été annoncés dans « La Bresse infos » d'avril : + 2,50 € par jour, + 77,50 € par mois avec un total de 1 450 € pour un mois de 31 jours. Cette hausse demandée par le Conseil Général, autorité de tutelle des CCAS, se fonde sur la nécessité d'harmoniser les tarifs d'hébergement des EHPAD !

Le déroulé : lors du conseil d'administration du CCAS du 26 février, sur notre remarque et proposition, ce dernier s'est prononcé contre le bien-fondé de cette hausse demandée par le Conseil Général. Le CCAS a mis en avant les faibles retraites sur notre secteur, et le fait que la donation du couple Freund au bénéfice de la population bressaude, avait jusqu'à présent permis d'atténuer les coûts restant à charge des résidents.

De plus, la mandature précédente avait constitué une provision pour lisser les surcoûts liés aux nouvelles structures et équipements et éviter ainsi une hausse brutale des tarifs pour 2013 et 2014 malgré la construction du nouveau bâtiment.

Pour 2013, les tarifs sont restés identiques à ceux de 2012 (43,85 € par jour) et ceux de 2014, votés avant les élections municipales majorés de 38 centimes.

En effet, en 2014, alors que le nouveau bâtiment était terminé, le Conseil Général avait accepté de ne pas augmenter les tarifs, du fait même de l'augmentation de 70 à 85 du nombre de résidents. Cela permettait de minimiser et de maintenir les coûts de structure quel que soit le nombre de résidents. Au final, le Conseil Général a proposé une majoration de 2 centimes par rapport à la proposition de conseil d'administration du CCAS !

Nous avions à cœur de ne pas pénaliser les faibles retraites, notamment celles du textile, d'autant plus que de nombreuses personnes hésitent encore à recourir à l'aide sociale. Même si les tarifs 2015 restent encore compétitifs, on ne peut que regretter cette augmentation, d'autant plus que le Conseil Général a déjà annoncé une autre augmentation pour 2016, justifiée par la rénovation de l'ancien bâtiment.

Gageons à présent que nos élus restent vigilants.

Une bonne nouvelle tout de même pour nos aînés :

Un arrêté de la cour de cassation du 25 février 2015 a débouté les consorts Marion concernant la procédure d'expropriation des terrains de la Clairie pour la réalisation des 25 logements de la résidence des Bouleaux. La procédure serait donc terminée et la municipalité nous a informés qu'elle allait reprendre contact avec Vosgelis.

Que d'énergie et de temps perdu, mais surtout d'espérance !

Un prix pour la Maison de La Bresse :

Dans le bulletin de février dernier, nous avons découvert à notre grande satisfaction que La Maison de La Bresse tant décriée et contestée par l'actuelle municipalité s'est vue récompensée du Prix National de la Construction Bois dans la catégorie « Bâtiments publics, éducation et culture ».

N'en déplaise à certains, force est de constater qu'aujourd'hui, après 2 années d'existence, au regard :

- de la diversité et de la fréquentation croissante des expositions proposées,
- de la dynamique créée par la présence de la MLC au cœur du bâtiment,
- de la présence du Relais de Service Public qui trouve peu à peu une audience auprès de la population bressaude et environnante,

la Maison de La Bresse s'est imposée comme un véritable lieu de culture et d'échanges.

Les élus de la minorité

LA BRESSE INFOS n°322.indd 16 20/04/15 16:53

Activités de mars à l'école maternelle « La Tourterelle »

Sorties raquettes

Comme chaque année, les enfants des classes des Moyens et des Grands ont découvert l'activité raquettes. Pendant deux semaines, les classes se sont relayées à raison de deux matins par semaine pour chaque classe. Les élèves ont ainsi pu admirer les paysages des sites de Lispach et de Grosse Pierre, sous un soleil éclatant.

Défilé de Carnaval

C'est avec les déguisements réalisés à l'école, en lien avec le thème de la kermesse, que les enfants ont défilé jusqu'à la place du Champtel. Au retour, enfants et parents ont dégusté les crêpes et les beignets confectionnés par les parents.

La Bressaude

La Bressaude Gymnastique a encore brillé

Les 21 et 22 mars, les gymnastes de la Bressaude se sont déplacées à Saint-Dié-des-Vosges pour le championnat libre départemental par équipe.

Le samedi après-midi, sur les 3 équipes de 14 filles âgées de 10 à 15 ans, deux se sont brillamment qualifiées : l'équipe 1 est montée sur la deuxième marche du podium tandis que l'équipe 2 prenait la 6e place.

Ces deux équipes sont donc sélectionnées pour la finale du championnat régional qui aura lieu les 9 et 10 mai prochain à Vittel, l'équipe 3 terminant à la 9e place.

Le dimanche, l'équipe des poussines âgées de 7 à 9 ans a participé aux circuits éducatifs.

Belles notes finales pour les Nordiques

La saison hivernale s'est bien terminée pour les skieurs bressauds : le club s'est maintenu en D1 aux Championnats de France des Clubs, où Delphine Claudel a empoché une médaille d'or et où Bastien Roussel a terminé à la 4e place en KO sprints. De son côté, Estelle Mougel, pour son retour sur les skis, se place 7e en individuel.

Adrien Mougel s'est illustré avec son nouveau team à l'international sur longues distances. Anne-Laure Cuny et Lucie Perry finissent 1res du challenge Crédit Mutuel et Igor Cuny 4e, tandis que le Ski Club remporte le classement du massif des Vosges.

Les biathlètes ont été aux avant-postes sur le circuit national tout l'hiver et les jeunes athlètes en constante progression : le Ski Club La Bressaude range donc les skis avec le sourire en cette fin de saison et se prépare pour les entraînements sur bitume.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 17 20/04/15 16:54

DANS LE RETRO

Carnaval de Strasbourg

Invitée par le service évènements de la ville de Strasbourg, une délégation d'élus s'est rendue, dimanche 15 mars, au carnaval de Strasbourg. Elle a pu apprécier le défilé haut en couleur, dont les chars bariolés n'étaient pas sans rappeler le Carnaval de Rio ou les Antilles.

C'est donc en toute convivialité que les élus bressauds ont rencontrés leurs homologues alsaciens, dont M. Roland Ries, Maire de Strasbourg, et toute l'équipe chargée de l'événement. Ensemble ils ont abordé l'éventualité d'un futur sapin de Noël bressaud qui pourrait de nouveau trôner place Kléber…

Visite du député Bajan à La Bresse

Député de Ménaka et co-signataire du jumelage La Bresse-Ménaka, Bajan ag Hamatou a rendu visite à ses amis bressauds, profitant d'un déplacement au Parlement Européen relatif à la lutte contre le terrorisme.

Reçu en Mairie, avec les membres du comité de jumelage, par le maire et quelques adjoints, il a transmis les remerciements de Ménaka à la population de La Bresse pour l'amitié et le soutien apportés pendant ces 25 années jalonnées d'épreuves : sécheresses à répétitions, terrorisme bien présent dans cette zone du Sahel. Un des multiples attentats a d'ailleurs coûté la vie à son frère Aroudeïny, qui œuvrait pour la paix.

Le comité de jumelage, fort de l'amitié qui lie La Bresse à Ménaka, continuera à œuvrer sur les deux axes prioritaires que sont la santé et l'éducation.

On ne s'ennuie pas chez les Toujours Jeunes !

Après le loto du 8 mars, le club des Toujours Jeunes a fait son carnaval. 86 convives avaient pris place dans la salle du CCS et après un bon repas, plusieurs d'entre eux se sont déguisés tandis que chansons et musiques agrémentaient l'après-midi.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 18 20/04/15 16:54

École Saint-Laurent

Carnaval à l'école Saint Laurent

Mardi 3 mars, les enfants de la maternelle ont défilé sous le soleil dans les rues de La Bresse, costumés en Chinois et en Africains. Ils ont ensuite rendu visite aux papys et mamies des maisons de retraite.
Après leur avoir récité et chanté des textes de Carnaval, puis offert des cadeaux, ils ont dégusté de bons beignets préparés par le personnel.
Ce temps de partage a été bien apprécié par tous.

À la découverte de Wiidoo Gliss

Jeudi 12 mars, les enfants de moyenne et grande sections de maternelle ainsi que les CP ont profité d'un après-midi ensoleillé sur l'espace de Wiidoo Gliss. Répartis en 4 groupes, ils ont participé aux différentes activités proposées : un parcours de découverte d'empreintes d'animaux, des glissades en bob, des descentes en bouées et des jeux dans la structure en forme d'igloo.

Les élèves de l'école Saint-Laurent dansent autour du monde.

Mardi 17 mars, les élèves de l'école Saint-Laurent ont présenté leur spectacle « Danse autour du monde » sous les applaudissements d'un public venu nombreux à la salle des fêtes.

Les enfants, par le biais de la danse, la musique et les arts, ont fait voyager les spectateurs sur différents continents : les petits de maternelle sont partis en Afrique, les CP sont restés en Europe en dansant un sirtaki, les CE1 ont choisi l'Amérique du Sud et les plus grands se sont amusés sur des danses hip-hop venues d'Amérique du Nord.

Les trois semaines précédant la représentation, les 27 élèves de la classe de CE2-CM1 ont eu la chance de découvrir la culture hip-hop par des répétitions intenses avec le danseur Kevin Briot et par plusieurs heures d'apprentissage du graffiti avec l'artiste Vincent Loisy.

Bien que très stressés avant leur montée sur scène, les enfants se sont vraiment amusés une fois la musique lancée et ont produit un spectacle de qualité. Tous ont mis beaucoup de cœur dans ce projet et ont beaucoup travaillé pour arriver à ce résultat.

Le spectacle s'est terminé par une démonstration de danse hip-hop par des danseurs professionnels vosgiens.

Un grand merci aux artistes qui ont su transmettre leur passion ainsi qu'aux parents qui ont participé activement au projet.

LA BRESSE INFOS n°322.indd 19 20/04/15 16:54

DANS LE RETRO

14e Forum des Emplois

278 demandeurs d'emplois ont investi la Halle des Congrès jeudi 16 avril pour le 14e Forum des Emplois. En face, une quarantaine d'employeurs proposaient des jobs d'été pour lycéens et étudiants, des emplois intérimaires, saisonniers ou en CDI dans des secteurs aussi variés que le tourisme, l'animation, l'hôtellerie restauration, le commerce, la police, l'armée, ou encore l'industrie ou la mécanique…

À noter la présence d'organismes de formation comme le GRETA, l'AFPA, le CFA de la CCI des Vosges ou le lycée professionnel de La Providence, et bien sûr Pôle Emploi, la Mission Locale ou le Relais de Services Publics.

L'opération, pour sa septième année, rencontre toujours un franc succès auprès des demandeurs d'emplois du canton (67 %) ou autres et la plupart des employeurs ont été satisfaits des contacts établis.

ÉTAT CIVIL
Mars 2015

Naissances

- **Léonie**, née le 5 mars à Remiremont, fille de **Grégory Frattini et d'Estelle Mougel.**
- **Nolann**, né le 22 mars à Remiremont, fils d'**Arnaud Gégout et de Sandra Marotel.**
- **Daiyna**, née le 25 mars à Remiremont, fille de **Meher Khalfallaf et Nezahat Tan.**

Décès

- **Louisette Jeanne Mayor**, âgée de 90 ans, domiciliée 17 C rue de la Clairie, décédée le 5 mars 2015 à Remiremont, veuve de Raymond Boudinot.
- **Louis André Isidore Arnould**, 71 ans, domicilié 51 route de Vologne, décédé le 13 mars 2015 à Epinal, époux de Jeanne Aubert.
- **Attilia Angèle Dolorés Parutto**, âgée de 85 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 30 mars 2015 à La Bresse, épouse de Laurent André.
- **Marie Madeleine Leduc**, âgée de 90 ans, domiciliée 17b rue de la Clairie, décédée le 2 avril 2015 à La Bresse, veuf de Fernand Amet.
- **Marie-Thérèse Bernard**, âgée de 67 ans, domiciliée 2 rue des Jonquilles, décédée le 2 avril 2015 à Langres.
- **Henri Joseph Didierlaurent**, âgé de 88 ans, domicilié 20 rue de la Clairie, décédé le 3 avril 2015 à Remiremont, veuf de Simone Fleurette.
- **Christian Désiré Grandemenge**, âgé de 61 ans, domicilié 19 bis route de Cornimont, décédé le 7 avril 2015 à Remiremont, époux de Geneviève Mougel.
- **Gérald Géhin**, âgé de 38 ans, domicilié Le Temple de Bretagne (Loire Atlantique), décédé le 6 avril 2015 à Nantes, fils d'Élisabeth Bresson et Dieudonné Géhin.

CATENA
on y va !
GROUPE Mr.Bricolage

DESTOCKAGE DANS TOUS LES RAYONS

- PÊCHE ET APPÂTS
- SEMENCES VILMORIN
- RAYON JARDIN ET SES OUTILS
- BRADERIE
- PLEIN AIR
- PORTIQUES
- BARBECUES

www.bricolage-decoration-la-bresse-88.com www.cuisineplaisir.fr
MARION VALDENAIRE - 10, rue Paul Claudel -88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

PRS
Entretien paysager et habitat

+ de 15 années d'expérience à votre service

- Tonte de pelouses
- Fauchage et débroussaillage
- Taille de haies et d'arbustes
- Elagage et abattage
- Nettoyage haute-pression
- Nettoyage divers
- Bricolage
- Débarras, évacuation vers déchetterie
- Déneigement accès et toitures

Contact : Richard Philippe - La Bresse
Tél. : 03 29 25 47 13 - Portable : 06 07 95 18 28

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h 15 et 14 h-17 h
Samedi : 9 h-12 h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et sur rendez-vous, 14 h-17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : 7 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
24 rue de la 3e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53
Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26
Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,
03 29 23 05 78
Mercredi 8 h 45-12 h 15 et 13 h 30-17 h
Jeudi et vendredi : 8 h 45-12 h 15

ADMR
Les après-midis : **03 29 25 62 60**
Permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel **3237**

Médecins

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**
Sur rendez-vous, lundi et jeudi : matin et après-midi
Mardi : après-midi, vendredi : matin
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**
Uniquement sur rendez-vous
Lundi : 10 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h
Mardi : 10 h 30 - 12 h
Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 17 h - 19 h
Jeudi et vendredi : 8 h - 9 h 30 et 17 h - 19 h
Samedi : 8 h - 9 h 30

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**
Sur rendez-vous, les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17 h sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**
Sur rendez-vous, 8 h-11 h et 15 h-18 h.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller
28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot
12 rue Mougel Bey
03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**
Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h 15 et 14 h-19 h 15

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du lundi 27 avril au dimanche 5 juillet 2015

	Créneaux promotionnels ▼*			
	Piscine - musculation		Sauna Hammam	
lundi				
mardi		16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
mercredi	10 h 30 à 19 h			Entre 12 h et 12 h 30 et de 17 h à 19 h
jeudi		16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
vendredi		16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
samedi	10 h 30 à 12 h 30	14 h à 18 h		Entre 10 h 30 et 12 h et de 16 h à 18 h
dimanche	9 h à 12 h 30		10 h à 12 h	Entre 9 h et 9 h 30

** Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels »*

ATTENTION : PAS DE PACK PISCINE PIZZA LES 1er MAI ET 8 MAI 2015

Horaires déchetteries

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... ***Reçoit sur rendez-vous***
Maryvone Crouvezier - 1re Adjointe, finances ..... ***Mercredi de 10 h à 12 h***
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... ***Lundi de 15 h à 17 h sur rendez-vous***
Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... ***Mardi de 10 h à 12 h***
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... ***Jeudi de 10 h à 11 h***
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... ***Lundi de 10 h à 12 h***
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ... ***Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous***
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... ***Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous***

LA BRESSE INFOS n°322.indd 21 20/04/15 16:54

AGENDA

CULTURE

Jusqu'au 3 mai

Exposition « Images de femmes au XIXe siècle »
Maison de La Bresse ..... 10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

Jusqu'au 3 mai

Exposition « Regards Vosges »
Maison de La Bresse ..... 10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

9-17 mai

24e Festival International de Sculpture « Camille Claudel »
Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire ... 9 h - 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.festival-sculpture-la-bresse.fr et
sur facebook : festival.sculpture.camille.claudel

9-17 mai

Exposition dans le cadre du 24e Festival International de Sculpture « Camille Claudel »
Maison de La Bresse ..... 10 h - 12 h / 14 h - 19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.festival-sculpture-la-bresse.fr et
sur facebook : festival.sculpture.camille.claudel

26 mai

Concert Chorale
Collège St-Laurent / Collège Rambervillers
Église ..... 20 h
Infos : Isabelle Cochenet - Tél. : 03 29 25 41 61

DIVERS

08 mai

Vide grenier
Cour de l'École ..... 8 h - 16 h 30
Infos : Isabelle Cochenet - Tél. : 03 29 25 41 61

17 mai

Vide grenier
Parking Traverse de Belle Hutte ..... journée
Infos : Do Santos Marina - Tél. : 06 80 28 47 09

31 mai

Retro Loisirs Ligne Bleue
Espace loisirs patinoire ..... 9 h - 14 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36
retroloisirs@yahoo.fr

31 mai

Kermesse des Écoles St-Laurent
Ecole et Collège Saint-Laurent ..... 9 h - 18 h
Infos : Isabelle Cochenet - Tél. : 03 29 25 41 61

31 mai

Bourse aux plants
Centre ville marché dominical ..... 8 h - 12 h
Infos : Annie Steff - Tél. : 03 29 25 58 67

LOISIRS

01-08-15-22-29 mai

Soirée piscine + pizza
Piscine ..... à partir de 18 h
Infos : Piscine - 03 29 26 21 20

SPORTS

01 mai

Kid Athlé Challenge
à vos marques
Stade des Champions ..... 9 h 30 - 12 h
Infos : Guillaume Collé - colgui88@msn.com

31 mai

Championnat National
de Trial Moto
Col de Grosse Pierre ..... 9 h - 17 h
Infos : Roger Toussaint - Tél. : 03 29 25 58 46